

Université d'Ottawa / University of Ottawa

Avril 2014

DIRECTIVES CONCERNANT LES MÉMOIRES DE MAÎTRISE

Le programme de maîtrise de science économique à l'Université d'Ottawa comprend les exigences suivantes:

Six (6) cours (y compris Micro IV, Macro IV, et Économétrie I) et un mémoire.

Les mémoires sont réglementés directement par le département. Ces directives s'adressent à tous les étudiants qui écrivent un mémoire en science économique à l'Université d'Ottawa.

QU'EST-CE QU'UN MÉMOIRE DE MAÎTRISE ?

Deux types de mémoire de maîtrise peuvent être envisagés :

- Une analyse de nature empirique (type A);
- Une analyse critique d'une problématique théorique ou de politique publique (type B).

Un mémoire de nature empirique (type A) acceptable peut reproduire une étude publiée en utilisant de nouvelles données. L'étudiant(e) peut également utiliser une variante d'une méthodologie utilisée dans une étude publiée et faire une analyse comparative des résultats. Une revue de la littérature et/ou une analyse critique plus détaillée d'une approche empirique connue devrait constituer la première partie du mémoire de type A.

Un mémoire de type B est consacré à l'analyse d'un problème théorique ou empirique que l'on traite de façon critique. Le mémoire de type B ne peut se limiter à un compte-rendu de lecture (un mémoire qui consiste uniquement en une revue de littérature n'est pas acceptable). Il doit y avoir une contribution originale. Par exemple, un étudiant pourrait faire une extension mineure d'un modèle théorique ou faire une analyse originale d'une politique. Une revue de la littérature devrait constituer la première partie du mémoire de type B.

Un bon point de départ pour un mémoire de maîtrise peut être un essai écrit dans le cadre d'un cours de deuxième cycle. L'exigence du mémoire de maîtrise fournit une bonne occasion de perfectionner et d'améliorer un travail déjà commencé.

Un travail fait dans le cadre d'un emploi à l'extérieur de l'Université peut aussi être utilisé pour un mémoire. Il faut cependant que les conditions suivantes soient réalisées : 1) le travail comprend une partie importante d'analyse économique (une simple description de faits ou de politiques n'est pas suffisante); 2) l'étudiant(e)s est le (la) seul(e) auteur (e) du travail; 3) l'employeur accepte que le travail soit utilisé comme mémoire de maîtrise (en particulier, le travail ne comprend pas de renseignements confidentiels).

PROCÉDURE

L'étudiant(e) choisit normalement un sujet et un(e) directeur (trice) de mémoire au début de son deuxième semestre au programme de maîtrise. Un formulaire (disponible au Département) doit être rempli. Il faut donner une courte description du sujet. Le formulaire doit être signé par le (la) directeur (trice) du mémoire et par le (la) responsable des études de 2^e cycle. Il est important que le formulaire soit rempli au moment où l'étudiant(e) *commence* son mémoire. Sauf dans des circonstances exceptionnelles, le (la) directeur (trice) du mémoire est un(e) professeur(e) régulier(ère) du Département. Les étudiant(e)s qui ont de la difficulté à trouver un(e) directeur (trice) de mémoire peuvent demander conseil au responsable des études de 2^e cycle.

Si un(e) étudiant(e) change de sujet ou de directeur(trice) en cours de route, il (elle) doit remplir le formulaire à nouveau. Le responsable des études de 2^e cycle de même que l'ancien directeur(trice) doivent être informés de ce changement.

Après que le mémoire est terminé et accepté par le (la) directeur (trice) de mémoire, l'étudiant(e) doit fournir un (1) exemplaire papier et une (1) copie électronique au Département. Notez qu'à chaque session il y a une date limite ferme pour la remise du mémoire au Département. Par ailleurs, l'étudiant(e) doit s'assurer qu'une ébauche complète soit remise au directeur du mémoire assez longtemps à l'avance pour que celui-ci puisse le lire et que l'étudiant(e) puisse faire tout ajustement subséquent avant la date limite.

Après la remise du mémoire, un évaluateur sera choisi par le (la) directeur (trice) du Département le (la) directeur (trice) du mémoire peut faire des suggestions, mais le choix final revient au directeur (trice) du Département.

Suite à l'évaluation un des résultats suivants se produit:

- (1) Le mémoire est acceptable sans modification;
- (2) Le mémoire est acceptable avec des modifications mineures. Les modifications sont vérifiées par le (la) directeur (trice) du mémoire.
- (3) Des changements importants doivent être faits pour que le mémoire soit acceptable. Les changements sont vérifiés par l'évaluateur.
- (4) Le mémoire est inacceptable.

Après que la version finale du mémoire ait été acceptée, l'étudiant(e) doit faire parvenir un (1) exemplaire papier non relié ainsi qu'une (1) copie électronique (en format .doc ou .tex) au Département.

GUIDE CONCERNANT LE STYLE

La présentation des mémoires de maîtrise doit être conforme à certaines règles sur la façon d'écrire des textes scientifiques. Il y a plusieurs livres sur le marché qui peuvent être utiles à ce sujet (voir par exemple, Turabian, K.L. *A Manual for Writers of Term Papers, Theses and Dissertations*, Chicago. The University of Chicago Press, 1973). Les étudiants doivent savoir qu'il n'y a pas d'ensemble de règles unique pour écrire des mémoires; de plus les règles ont tendance à varier d'une discipline à l'autre et même (dans une moindre mesure) dans une même discipline. Il y a donc une certaine flexibilité dans la façon de présenter les citations, les notes de bas de pages, les références, etc., mais il est important d'être cohérent d'un bout à l'autre du mémoire. La manière la plus simple d'être cohérent est de suivre le style (les règles) d'un des journaux respectés en science économique (par exemples, la *Revue canadienne d'économique* ou *l'American Economic Review*).

Ce qui suit est un exemple qui correspond à peu près à ce qu'on fait dans la *Revue canadienne d'économique*.

1) Références

Une liste de références est donnée à la fin du mémoire par ordre alphabétique des auteurs. Seules les oeuvres qui sont mentionnées dans le texte doivent apparaître dans cette liste. Voici quelques exemples:

Références

Card, David (1995) 'Earnings, schooling and ability revisited.' In *Research in Labor Economics*, ed. Solomon W. Polachek. Vol. 14. Greenwich, CT: JAI Press

Cunha, Flavio, and James J. Heckman (2008) 'Formulating, identifying and estimating the technology of cognitive and noncognitive skill formation.' *Journal of Human Resources* 43, 738–82

Lee, David S. (2002) 'Trimming for bounds on treatment effects with missing outcomes.' NBER Technical Working Paper No. 277

Notez que les titres de livres et des revues sont en italiques. Les titres d'articles, de chapitres de livres, de cahiers de recherche et des autres documents sont entre guillemets.

On peut référer à ces auteurs dans le texte de l'une ou l'autre des façons suivantes, dépendant du contexte :

Cette hypothèse a été proposée pour la première fois par Bhagwati (1968) et ensuite Jones (1971a et 1971b).

Cette hypothèse a été faite par plusieurs auteurs (Bhagwati, 1968; Jones, 1971a et 1971b).

Remarquez qu'il n'est pas nécessaire d'utiliser des notes de bas de pages si on veut seulement référer à l'oeuvre d'un auteur et que les références complètes sont indiquées seulement une fois, soit à la fin du mémoire.

2) Notes de bas de pages (renvois)

On peut utiliser des notes de bas de pages (ou renvois) pour des commentaires qui ne sont pas nécessaires à l'argumentation principale du texte mais qui néanmoins apportent une information utile. Les renvois sont numérotés de façon séquentielle du début à la fin du mémoire. Dans la *Revue canadienne d'économique*, les notes se retrouvent au bas des pages.

3) Tableaux et diagrammes

Des tableaux et diagrammes doivent faire partie du mémoire seulement s'ils font l'objet d'une discussion dans le texte. Ils doivent être numérotés et la discussion dans le texte doit faire mention de ces numéros. La présentation exacte dépendra du style de journal utilisé. Pour le style de la *Revue canadienne d'économique* on verrait par exemple « Table 1 presents descriptive statistics... »

Il n'est pas nécessaire d'indiquer une source lorsqu'un tableau contient des résultats obtenus à partir de travaux économétriques (y compris les statistiques descriptives) entrepris par l'étudiant(e). Par contre, les données et méthodes statistiques utilisées doivent être clairement décrites dans le texte. Les étudiants devraient se référer à un journal respecté de science économique afin de savoir comment présenter des tableaux de résultats. Si des renseignements statistiques sont obtenus d'une source secondaire, il faut indiquer à la fois la source principale et la source secondaire. Normalement, on ne doit pas mettre dans un mémoire de maîtrise une photocopie d'une page d'un livre contenant un tableau ou un diagramme.

4) Citations

Des citations directes d'un auteur doivent être indiquées clairement. S'il s'agit d'une courte citation, on la met entre guillemets. Si la citation a plusieurs lignes, on la met dans un paragraphe séparé à simple interligne et avec la marge de gauche légèrement en retrait. La source de la citation est donnée en employant le modèle ci-dessus pour indiquer les références. On indique aussi la page de la citation. Par exemple...(Oates, 1972, page 40). De plus, toute idée ou argument emprunté à un auteur doit être accompagné de la référence appropriée. Paraphraser un auteur. (C'est-à-dire répéter ce qu'il (elle) dit en utilisant des mots légèrement différents) constitue du plagiat et est inacceptable.

5) Qualité de la langue

L'étudiant doit s'assurer que le mémoire est écrit dans un français ou un anglais acceptable. Ce n'est pas le rôle du directeur du mémoire de corriger la grammaire et l'orthographe. On recommande aux étudiants qui ont des difficultés avec l'écriture de faire réviser leurs textes avant de les soumettre. Des ressources de l'Université sont aussi disponibles (par exemple, le Centre de mentorat, le Centre d'aide à la rédaction des travaux universitaires).

6) Page titre

Voir le modèle ci-joint.

MODÈLE POUR LA PAGE TITRE

La théorie économique

par

Jos Untel

(numéro d'étudiant)

Mémoire présenté au Département de science économique
de l'Université d'Ottawa

pour l'obtention du diplôme de Maîtrise

Directeur du mémoire : Professeur John S. Doe

ECO 6999

Ottawa, Ontario

Avril 2014